

COMMUNIQUÉ DU FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES



Investissements à impact : le Fonds de Garantie des Victimes renforce sa politique

Vincennes, le 18 décembre 2020

Le Fonds de Garantie des Victimes investit 15 M€ dans deux fonds d'investissement à impact. Cet investissement va contribuer à financer des projets d'**inclusion et d'insertion par la formation et l'emploi** des personnes en situation de handicap et des personnes éloignées de l'emploi. Service public de l'indemnisation des personnes victimes du terrorisme, d'une infraction de droit commun ou d'un accident de la circulation provoqué par un auteur non-assuré, le Fonds de Garantie des Victimes est un investisseur institutionnel engagé sur le front sociétal.

Un investisseur institutionnel de long terme, responsable et engagé

La politique d'investissement du Fonds contribue à financer l'indemnisation des victimes. Le Fonds de Garantie des Victimes gère ses actifs sur le long terme en intégrant des critères environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance (G).

Depuis plusieurs années, il réalise des investissements immobiliers à impact afin, notamment, d'accompagner les personnes en situation de handicap. Fort d'un investissement immobilier de 10,8 M€ à ce jour, le Fonds a déjà contribué au développement de l'association Simon de Cyrène qui propose des logements « inclusifs » où cohabitent personnes valides et invalides. Il est également signataire des PRI (Principles for Responsible Investments) soutenus par les Nations unies.

Deux nouveaux investissements à impact

- Le 31 juillet 2020, le Fonds de Garantie des Victimes a signé un accord avec Phitrust Partenaires, acteur pionnier de l'investissement à impact, au titre duquel il devient, avec 5 M€ investis, l'un des investisseurs les plus engagés.
- Le 8 décembre 2020, le Fonds a signé un accord avec Impact Partners qui se traduit par un investissement de 10 M€ au sein du fonds d'investissement Impact Croissance 4.

« Acteur de service public, mobilisé au quotidien au service des victimes, le Fonds de Garantie des Victimes est également un investisseur de long terme, responsable et solidaire. C'est pourquoi je suis heureux et fier qu'après le renforcement, en 2019, de notre partenariat historique avec Simon de Cyrène, le Fonds de Garantie des Victimes s'engage aujourd'hui aux côtés d'Impact Partners et de Phitrust Partenaires. »



Julien Rencki, Directeur général du Fonds de Garantie des Victimes.

Le Fonds de Garantie des Victimes dispose d'un portefeuille d'actifs de 4 676 M€* en valeur de marché (FGAO et FGTI). Grâce aux appels d'offre publics de gestion d'actifs lancés en 2020, intégrant tous une politique ESG, le poids des véhicules d'investissement incluant des critères ESG devrait dépasser 40% des encours totaux en 2021, sachant que l'ESG a réellement débuté en 2017 au Fonds de Garantie des Victimes. S'ajoute un peu plus de 25 M€ d'investissements à impact à ce jour (Simon de Cyrène, Phitrust Partenaires et Impact Partners). L'investissement à impact a vocation à représenter 1% des actifs sous gestion du Fonds de Garantie des Victimes.

*au 31 décembre 2019

À PROPOS DU FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES

Le Fonds de Garantie des Victimes est investi d'une mission d'intérêt général : indemniser, au nom de la solidarité nationale, les personnes victimes des actes de terrorisme et d'infractions de droit commun telles que les agressions, notamment sexuelles, les violences conjugales, les tentatives d'homicides, les escroqueries ou encore la traite humaine et enfin les victimes d'accidents de la circulation causés par des conducteurs en défaut d'assurance, inconnus ou dont l'assureur a fait faillite. Il se compose de deux entités distinctes, le Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages (FGAO), créé en 1951 et le Fonds de Garantie des victimes des actes de Terrorisme et d'autres Infractions (FGTI) créé en 1986.

Ses 350 collaborateurs sont mobilisés aux côtés des victimes afin de les aider à faire

valoir leur droit à la réparation des atteintes à la personne, c'est-à-dire l'ensemble des préjudices économiques (pertes de gains professionnels, frais d'adaptation du logement,...) et non-économiques (souffrances endurées, préjudice esthétique,...) qu'elles ont subis du fait du drame.

Ils prennent ainsi en charge les personnes traumatisées et/ou blessées ainsi que leurs proches et les accompagnent dans le temps jusqu'à la stabilisation de leur état de santé. La réponse, pour chacune, est personnalisée. Un recours contre les auteurs d'infractions ou d'accidents de la circulation est exercé.

En 2019, le Fonds a pris en charge plus de 100 000 victimes et a versé plus de 600 millions d'euros d'indemnités.

À PROPOS DE PHITRUST

Créé en 2003, la société de gestion Phitrust investit pour agir auprès des grandes entreprises cotées pour qu'elles fassent évoluer leurs pratiques ESG (Phitrust Active Investors) – et auprès des entreprises sociales innovantes et inclusives pour leur donner les moyens financiers et humains de changer d'échelle et déployer leur impact

(Phitrust Partenaires). Deux activités, une seule mission : être un actionnaire engagé pour l'impact.

40M€ sont aujourd'hui investis à long terme pour financer et accompagner le déploiement de ces entreprises sociales, à travers 2 sociétés d'investissement, Phitrust Partenaires et Phitrust Partenaires Europe.

À PROPOS D'IMPACT PARTNERS

Créée en 2007 avec la conviction que l'entreprenariat peut contribuer à construire une société plus inclusive et durable, IMPACT partners est une société de gestion à vocation sociale. Elle accompagne financièrement et humainement des entrepreneurs qui changent d'échelle avec les fonds Impact Croissance (de 1 à 10M€) ainsi aussi tous ceux qui veulent créer leur entreprise sous enseigne dans un quartier

populaire avec les fonds Impact Création (de 50k€ à 500K€). Pionnier dans l'impact investing, IMPACT partners avec plus de 300M€ sous gestion, accompagne partout en Europe les entrepreneurs socialement innovants. La taille du Fonds Impact Croissance IV sélectionné par le Fonds de Garantie des Victimes est de 106M€ à ce jour avec des encours sous gestion de 214M€.

CONTACT PRESSE :

Eloïse Le Goff,

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

01 43 98 87 93

06 25 04 42 41

eloise.le-goff@fgvictimes.fr

SUIVEZ NOUS

#fondsdegarantie



DÉCOUVREZ NOTRE SITE INTERNET

<https://www.fondsdegarantie.fr/>

ET NOTRE RAPPORT D'ACTIVITÉ

<https://rapportdactivite.fondsdegarantie.fr/2019/>